

## Comptes rendus

---

**PERRIN Guy, Sociologie de Pareto, Collection *Le sociologue*, Presses Universitaires de France, 248 pages, Paris 1966.**

C'est tout à la fois œuvre d'approfondissement et de démystification qu'a accomplie, dans cette remarquable étude, M. Guy Perrin. Approfondissement des intuitions sociologiques de Pareto comme de sa méthode concrète, laquelle est loin de correspondre toujours à son « discours de la méthode » qui se veut « logico-expérimental ». Démystification des théories des résidus et des dérivations dont l'ambition est de donner la clef du comportement essentiellement non-logique et irrationnel de l'homme, auquel se limite au départ la sociologie parétienne. L'un des mérites de M. Guy Perrin est de faire ressortir l'arbitraire des options fondamentales de Pareto dont la sociologie ne pouvait manquer d'aboutir de ce fait, malgré certaines explications séduisantes, à une valorisation de la notion d'utilité sociale au dépens de celle de vérité et à une apologie de la violence d'inspiration sorélienne mais non plus prolétarienne, et en tous cas, rien moins que scientifique. « De Sorel à Pareto — écrit l'auteur — l'accent se déplace de l'ascèse à la complaisance et l'éthique de la violence se dégrade en mystique de l'irrationnel ». Par conséquent, quoi d'étonnant à ce que Pareto ait eu une influence non négligeable sur Mussolini dont il se sépare cependant par le goût de la culture et la passion de la liberté ? « Sympathisant plutôt que théoricien » du fascisme, « Pareto a servi de caution et d'inspiration aux penseurs à gages du mouvement, au niveau desquels sa dignité ne lui aurait pas permis de s'abaisser ». Et M. Guy Perrin de conclure son livre sur Pareto : « ses déboires rappellent utilement qu'on ne saurait construire la science contre la raison. Dans cette mesure, sa tentative discutée, mais éclairée par de vives intuitions d'avenir peut à sa manière aider la sociologie scientifique à retrouver ou assurer sa voie ». Reste à savoir si l'assimilation de la sociologie aux sciences naturelles et le recours exclusif à l'induction, qui furent préconisés par Pareto comme par ses prédécesseurs rationalistes abhorrés, sont susceptibles de rendre un jour la sociologie véritablement scientifique... mais c'est là un autre problème.

*Ivo Rens.*

★

**EHRENBERG Victor, Polis und Imperium - Beiträge zur alten Geschichte. Zurich-Stuttgart ; Artemis, 1965 ; in-8°, 648 pp.**

Ce livre, dont je traduis le titre comme suit : « Cité et Empire » ; contributions à l'histoire ancienne » fut publié à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de son auteur, qui professa d'abord à l'Université allemande de Prague,

ensuite à l'Université de Londres. Le recensement de toute son œuvre porte sur plus de 200 titres. La principale, qui fait autorité : « De Staat der Griechen (I. Der hellenische Staat ; II. Der hellenistische Staat) », parue une première fois, en 1932, remaniée depuis, à deux reprises et complétée par « Von den Grundformen griechischer Staatsordnung », donne une idée d'ensemble incomparable, par sa clarté et par sa concision, du mécanisme et du fonctionnement des institutions du monde hellène. Du moins de tout ce que l'érudition est parvenue à en savoir. Je cite encore : « Alexander and the Greeks » (1938); « The people of Aristophanes » (1943), « Sophocles und Perikles » (1954), qui ont contribué surtout à établir la renommée de l'érudit. Le livre dont je rends compte est composé, pour l'une moitié en allemand, pour l'autre en anglais, d'articles, d'études et de mémoires échelonnés sur sa carrière. Le risque est grand d'y faire arbitrairement le choix de l'essentiel, parce que rien n'y est de second plan ni négligeable.

Tout n'y est pas, pourtant, propre à la science politique ; les éditeurs n'en disent pas moins, dans la post-face que le recueil répond à son titre ; l'auteur, dans la préface, met le lecteur en garde en déclarant que le titre, lui imposé, en quelque manière, par les éditeurs, est de nature à éveiller des suppositions auxquelles le contenu du livre ne répond pas, ou pas toujours. Plus d'un article a trait plutôt à l'histoire de la littérature, comme ses observations sur Pindare et sur Hérodote, à l'histoire et à la philosophie de l'histoire comme, par exemple, ses notes critiques sur les origines de la politique colonialiste d'Athènes sous les Pisistratides, sur la fondation de Thourioi sous Périclès, et sur la seconde confédération athénienne.

Je n'indiquerai ici que quelques-unes des réflexions originales qui caractérisent la manière d'être de Victor Ehrenberg, et son apport à l'histoire grecque débarrassée de préjugés, de partis-pris, de dogmes.

L'exclusion sévère de tous les hommes qui ne sont pas citoyens de la vie politique d'Athènes signifie déjà un certain aristocratismus (einen gewissen Aristokratismus), dit-il, dans une conférence qui date du commencement de sa carrière (1922), à une époque où presque tous les historiens traitent la démocratie athénienne comme une démocratie réelle.

Plus loin, « Epochs of greek history », qui est de date récente (1960), il y revient en soulignant que la démocratie clisthénienne n'accorde la liberté qu'aux citoyens — à une minorité.

Je note, d'autre part, dans le même texte, que le panhellénisme est culturel, non politique, jusqu'à la période macédonienne, et que de l'hellénisme de la *polis* surgit alors l'hellénisme de l'*oecumène*, que l'hellénisation de l'Orient, pour dire comme Pierre Jouguet, ou l'hellénisation du monde antique, pour dire comme Robert Cohen, s'exprime par le dépassement de la *polis* qui aboutit, non à la fédération des différentes *poleis*, mais à la monarchie absolue d'Alexandre le Grand, des diadoques et des épigones. Le dépassement, par la pensée, de la *polis* est un produit, déjà, de la fin du V<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle. Du moins, n'en est-il ainsi que dans l'œuvre de quelques poètes et, peut-être même, de quelques sophistes et orateurs.

L'auteur dit, par ailleurs, dans un travail sur la seconde confédération athénienne, qu'une chance d'arriver à un Etat fédératif s'y est offerte et qu'un effort dans ce sens a été fait. La thèse, audacieuse, est susceptible de controverse. Pour satisfaire aux obligations lui imposées par la paix

du Roi, qui interdisait, expressément, la fédération entre les cités, il n'était pas possible, à Athènes, de suivre — l'eût-elle voulu — une politique orientée vers la fédération des partenaires de son alliance. Victor Ehrenberg prend soin lui-même de dire que la Thessalie de Jason de Phères la quitte dès 372, Thèbes, dès 371, l'Eubée et l'Acarnanie dès 370, si bien qu'au bout de quelques années déjà, la seconde confédération athénienne est mutilée. Tout y prend fin sur un échec lors de la guerre des Alliés. L'auteur pose la question de savoir si l'ère de la grandeur d'Athènes n'y prend pas fin non plus. Il importe peu que la décadence irrémédiable d'Athènes remonte à 355 (à Embata), à 338 (à Chéronée), ou à 322 (à Crannon); sa destinée se trouve scellée par cela seul que sa seconde confédération n'a pu atteindre l'ampleur de la première.

Autre chose. La philosophie, qui s'est montrée hostile à la démocratie athénienne en décadence, à cause du rôle prépondérant des foules à l'assemblée du peuple, de la désaffection du sens civique, et de l'emploi, dans les campagnes, de mercenaires comme de stratèges qui font une politique pour leur propre compte — témoigne, en général, dit Victor Ehrenberg, la même hostilité à l'absolutisme d'Alexandre le Grand (Démétrios de Phalère, élève de Théophraste, sera toutefois l'homme de Cassandre; Zénon de Cittium, le fondateur de la Stoa, le conseiller d'Antigone Gonatas).

L'auteur en arrive à la constatation d'un des grands paradoxes de l'histoire grecque; la démocratie athénienne, en décadence, défaite, débouche sur une oligarchie au sens étymologique du terme — sur le pouvoir d'un petit nombre; Sparte, archaïque, conservatrice, modèle des oligarques, finit tardivement par la révolution sociale qui échouera surtout du fait de l'intervention romaine.

Autres réflexions qui valent d'être retenues: Sparte, par son archaïsme, qui s'accroît, à l'ère classique, à mesure que le temps passe, est une sérieuse entrave à l'évolution harmonieuse du monde hellène. « Les Grecs n'ont tenu Sparte pour une oligarchie qu'à partir du V<sup>e</sup> siècle ». « Les mots: *polis* et *polités* sont étrangers à la langue spartiate ». « La réforme de Solon est analogue à la révolution d'Agis et de Cléomène ».

L'étude sur les origines de la politique colonialiste d'Athènes sous les Pisistratides ne manque pas d'intérêt parce qu'elle démontre que Pisistrate est l'inventeur (*der Erfinder*) des clérouques, quoique Thucydide, quand il en parle, n'use pas toujours des termes appropriés ni des mêmes termes. Ce qui donne à penser que le problème est plus complexe qu'il ne paraît de prime abord; qu'une analyse de ses données révèle qu'Athènes n'a pas mené dès le début une politique fondée sur un système à ce propos et qu'elle n'a découvert qu'au gré des circonstances, empiriquement, la voie de son impérialisme dans l'établissement, sous forme de clérouques, d'un certain nombre de ses ressortissants de condition modeste, sur terre d'autrui.

L'étude sur la fondation de Thourioi sous Périclès, qu'on donne pour une manifestation unique de véritable panhellénisme, est un exemple de plus de salutaire démystification, parce que la preuve y est administrée que ni Corinthe, ni Mégare, ni Sparte, ni aucun membre de la confédération péloponnésienne n'y ont joué en tant que tels un rôle.

Nombre d'autres idées sont à citer dans ce recueil dont la lecture est attachante et pleine d'enseignements de bout en bout. Point n'est possible d'en faire état à cause des dimensions, forcément réduites, d'un compte

rendu dans une revue. Les commentaires sur Alexandre et l'Égypte, sur Carthage, sur l'orientation de la pensée du précurseur, par excellence, de l'histoire romaine : Théodore Mommsen, méritent, à tout le moins, d'être signalés encore.

R. R.



**Arthur DOUCY, Economie sociale, Volume I, Université libre de Bruxelles. Editions de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, 1966, pp. 445, FB 375.**

Dans son introduction, l'auteur, qui est professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur de l'Institut de Sociologie, fixe d'emblée les idées du lecteur que le titre a pu déconcerter. D'origine plus récente que l'expression « économie politique », le terme « économie sociale » est aussi d'usage moins courant. Pourtant, les sociologues et les économistes lui ont assigné un contenu plus ou moins franchement limité. La grande diversité des conceptions de l'économie sociale justifie l'imprécision dans ce domaine. Toutefois, voici comment l'économie sociale pourrait être définie : l'étude des résultats atteints par les institutions établies pour assurer le développement harmonieux de l'activité humaine.

L'ouvrage se compose de quatre parties munies chacune de leur bibliographie propre.

La première partie constitue une introduction historique à la matière. Partant des canonistes médiévaux pour arriver aux libéraux, l'auteur analyse les réactions contre le libéralisme et décrit la naissance des premières associations ouvrières. Dans un chapitre consacré aux premières institutions d'indépendance économique, l'auteur souligne l'importance des sociétés coopératives. Enfin, la naissance et le développement du syndicalisme ouvrier international complètent cette introduction historique dont l'utilité saute aux yeux.

Dans la deuxième partie, le professeur Doucy envisage les problèmes actuels du syndicalisme ouvrier. Il commence par citer une définition qui ne semble pas le satisfaire entièrement : le syndicat ouvrier est un groupe-ment continu de salariés destiné à maintenir et à améliorer les conditions d'existence de ses membres, à assurer la défense des intérêts économiques de ceux-ci. Le premier chapitre embrasse le syndicalisme ouvrier à l'échelon de la planète. Le chapitre deuxième fait découvrir la liberté syndicale. Obligation ou préférence syndicale et avantages réservés aux syndiqués font l'objet du troisième chapitre. Il faut noter que « pendant que les organisations interprofessionnelles en étaient à penser le problème, l'action se poursuivait empiriquement sur le plan professionnel, et dès à présent on peut dire que la sécurité syndicale occupe l'avant-scène de la vie sociale en Belgique ». Un quatrième chapitre traite du syndicalisme, accélération du progrès, technique et marché commun. L'auteur fait observer que si les idéologies politiques, les controverses philosophiques ne divisent pas le patronat européen, elles divisent, par contre, encore profondément le monde syndical.

Dans la troisième partie, l'auteur a réuni des monographies syndicales. La première est consacrée à la Belgique. Ce chapitre assez étendu, complété par 7 tableaux, donne une idée précise du monde syndical belge. Le

professeur Doucy remarque que quand on examine l'évolution comparée des effectifs de la FGTB et de la CSC, on constate que de 1959 à 1961 la FGTB a perdu 30.000 membres, et que la CSC est en pleine progression. Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer cette situation ? Le premier facteur semble être la modification survenue dans la condition ouvrière. Qu'on le veuille ou non, beaucoup d'ouvriers considèrent le syndicat chrétien comme « plus rassurant » pour ceux qui ont franchi les frontières de l'embourgeoisement. Cela ne signifie nullement que l'auteur considère le syndicat chrétien comme un syndicat bourgeois. Mais cela veut dire que pour certaines couches d'opinion ouvrière, la lutte des classes, base doctrinale de la FGTB, la charte de Quaregnon, fondement du Parti socialiste belge, ne correspondent plus à leurs convictions. La stabilité relative et le confort lui-même relatif auxquels ces travailleurs ont accédé les conduisent à une démarche de solidarité qui n'inquiète guère profondément. Ils restent syndicalistes malgré tout et se dirigent vers les organisations ouvrières chrétiennes, oubliant que les affiliés à ces dernières, pour la plupart, sont très proches de la FGTB, dans leur souci d'obtenir un statut nouveau pour la classe ouvrière. Un deuxième facteur est constitué par les modifications intervenues dans le personnel des entreprises. La CSC, de tout temps a été moins prolétaire que la FGTB. Il est normal, dès lors, que la déprolétarianisation des fonctions dans les entreprises les plus avancées sur le plan technologique aboutisse au glissement de la FGTB vers la CSC. Un troisième facteur est l'inverse du premier : le réformisme de la FGTB, de tout temps plus révolutionnaire que la CSC, s'est accentué depuis la dernière guerre. Cette attitude a provoqué sans doute la désaffection des travailleurs par l'abandon des thèses révolutionnaires. Le quatrième facteur résulte de l'absence d'originalité des programmes de la FGTB par rapport à ceux de la CSC avec cette différence que celle-ci met l'accent sur la famille et la jeunesse. Le cinquième facteur a été engendré par les difficultés intérieures qui ont secoué la FGTB entre, d'une part, les centrales flamandes et wallonnes, et, d'autre part, entre les socialistes du Hainaut et ceux de Liège. Le sixième facteur tient peut-être à la prépondérance des jeunes cadres au sein de l'organisation chrétienne, celle-ci ayant assuré son expansion au cours des années qui suivirent la seconde guerre mondiale. La jeunesse des permanents et des délégués chrétiens leur confère un dynamisme plus grand en même temps qu'elle facilite leur adaptation au rythme du progrès technique et des transformations sociales qui en découlent.

Le syndicalisme ouvrier en France, aux USA et en URSS fait l'objet des trois autres monographies de la troisième partie.

La quatrième partie est consacrée aux rapports collectifs de travail. L'auteur y traite de l'accord collectif de travail, de la grève et de la conciliation des conflits du travail.

L'ouvrage du professeur Doucy est captivant et instructif. Il est plus qu'une initiation à l'économie sociale ; il fournit sur des questions importantes un éclairage nouveau. Admirablement documenté, ne négligeant pas ce qui se fait à l'étranger ni ce que le Marché commun suscite de neuf, ce livre est une contribution importante à la science économique, celle-là qui à partir d'hier nous explique ce que sera demain.

*Wladimir S. Plavsic.*

**Herman VAN IMPE, Le rôle de la majorité parlementaire dans la vie politique belge**, Centre Interuniversitaire de Droit Public, Editions Bruylant, Bruxelles, 1966, pp. 155.

L'auteur, qui est Premier attaché au Sénat et Chargé de recherches associé au Centre interuniversitaire de Droit public, n'est pas un inconnu pour les politistes ni pour les spécialistes du droit public. Ses nombreuses études relatives au fonctionnement du Parlement ont attiré l'attention du monde scientifique sur son nom.

Voici qu'il nous présente un petit ouvrage nerveux, rapide mais dense dans lequel il nous livre des informations précieuses sur les multiples aspects de l'activité de la majorité au Parlement, des réflexions nombreuses et originales sur un grand sujet.

L'ouvrage de M. Van Impe décrit et analyse le fonctionnement du régime parlementaire belge aussi bien sous l'angle de la science politique que du point de vue du droit public. Les réalités politiques y sont rapprochées des règles juridiques qui prétendent les régir, et cette confrontation permet d'apercevoir, voire de mesurer certaines transformations récentes de notre système de gouvernement.

Le principe de la séparation des pouvoirs qui fut si longtemps affirmé, se trouve en quelque sorte contredit par l'intervention d'une majorité politique qui s'exprime autant dans l'action de l'exécutif que dans le fonctionnement des organes représentatifs.

C'est le gouvernement qui exécute le pacte politique conclu lors de sa formation et consigné dans la déclaration gouvernementale. Dans le cadre ainsi tracé, il oriente même de façon décisive les travaux des Chambres législatives. Mais s'il a pu de cette manière s'assurer une part prépondérante dans l'exercice du pouvoir, il le doit à la circonstance qu'il est lui-même l'expression de la majorité qui tout en lui apportant l'appui parlementaire indispensable, contrôle son action.

L'auteur montre comment le parlementaire, dont l'action isolée risque aujourd'hui d'être inefficace, s'intègre dans les organes collectifs qui interviennent dans la négociation des accords politiques. Il examine de près le rôle, jusqu'à présent peu étudié, des groupes politiques. Il montre que, par leur intermédiaire, la majorité met en place l'équipe gouvernementale chargée de la gestion journalière du pays et lui suggère la ligne politique qu'elle veut lui voir suivre dans les différents domaines de la vie politique et sociale.

M. Van Impe analyse le statut juridique et l'organisation des groupes politiques pour nous initier à leur fonctionnement et nous exposer par quelles méthodes et suivant quels mécanismes, ils influencent l'action des organes constitutionnels.

Dans sa préface, après avoir dit tout le bien qu'il pense de cet excellent ouvrage, le professeur W.J. Ganshof van der Meersch se permet d'exprimer une réserve intéressante : peut-on réellement parler de la « toute puissance des Chambres législatives ? ». L'expression est, pense-t-il, discutable en droit où le législatif, qui est un pouvoir constitué, a le pouvoir résiduaire sans doute, mais non le pouvoir souverain, qui reste l'apanage du constituant ; elle est discutable aussi en science politique, où l'on a observé sans hésitation possible la conquête progressive de la primauté par

l'exécutif, qui conduit l'action législative et, au-delà de celle-ci, la vie publique ; ici le Parlement a, sans doute, le pouvoir du dernier mot, mais il adhère aux décisions d'une majorité, représentée dans le Cabinet.

Il n'empêche que voilà une étude dont il faut savoir gré à M. Van Impe tant pour l'enrichissement qu'elle apportera à ceux qui la liront que pour les utiles réflexions qu'elle ne manquera pas de susciter dans les milieux concernés.

*Wladimir S. Plavsic.*



**M. TOLLET, Initiation sociologique à l'Afrique Centrale, Editions Scientifiques Erasme, Anvers, 1966, pp. 90.**

L'auteur a vécu trente ans au Congo, en contact direct avec ses populations, comme fonctionnaire d'abord, puis comme conseiller technique. A ce titre, il a cru bon de condenser en un petit volume sobre et courageux tout ce que l'expert en assistance technique devrait savoir à ce sujet avant de se risquer dans les pays d'Outre-Mer. Quant à celui qui n'a jamais mis le pied dans les pays du Tiers-Monde, il y trouvera ce qu'il devrait savoir sur quelques-uns de ces pays, et il apprendra pourquoi la destinée de l'Occident est liée à l'amélioration du sort des populations qui les habitent.

La première partie traite de l'Afrique Centrale en voie de développement ; la deuxième partie décrit les populations du cercle culturel congolais confrontées avec la civilisation occidentale ; la troisième partie traite de l'expert d'assistance technique et de ses problèmes. Les conclusions exposent les conditions de la réussite dans une vision idéaliste qui donne à l'ensemble une note attrayante.

*Wladimir S. Plavsic.*



**Quelques ouvrages qui seront recensés dans le prochain numéro :**

- R. GUBBELS : « La grève au féminin », Bruxelles, les éditions du C.E.R.S.E., 1966, 91 p.
- M.-B. Van GESTEL : « Walter Hallstein, Bibliographie seinen Veröffentlichungen », Leuven, 1965.
- Parlements, Union interparlementaire, Paris, Presses universitaires de France, deuxième édition revue et mise à jour, 1966, 374 p.
- E. VANDERVELDE, « Carnets 1934-1938 », avant-propos du professeur Maurice Ansiaux, Paris, les éditions internationales, 1966, 170 p.
- E. BJÖL : « La France devant l'Europe, la politique européenne de la IV<sup>e</sup> République, Munksgaard, Copenhague, 1966, 456 p.

